



**PRÉFET
DU FINISTÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Service eau et biodiversité
Unité nature et forêt

Arrêtés préfectoraux relatifs à la chasse pour la saison 2023-2024

Note relative aux motifs de la décision

Références législatives et réglementaires :

- Réglementation générale de la chasse : Livre IV du code de l'environnement
- Article 7 de la Charte de l'environnement
- Participation du public : L.123-19-1 du code de l'environnement

Motifs de la décision :

Chaque année, l'encadrement de la pratique de la chasse nécessite la prise d'arrêtés préfectoraux dont celui cité après :

L'arrêté préfectoral fixant les fourchettes des plans de chasse du grand gibier (cerf Élaphe et Chevreuil) pour la prochaine campagne 2023-2024 dans le Finistère ;

Ledit projet d'arrêté a fait l'objet d'observations toutes favorables au projet ; les quelques compléments souhaités parfois contradictoires n'a pas nécessité d'apporter de modifications au projet d'arrêté préfectoral soumis à la participation de public sur la période du 14 février au 07 mars 2023.

En conséquence, le préfet du Finistère a approuvé l'arrêté préfectoral visé ci-avant le 21 mars 2023. et il a été publié au RAA du 23 mars 2023 sous le numéro 29-2023-03-21- 00006.